

⇒ Destinataires : Masculins nés en 2010
(Liste au dos)

Mise à jour durée du stage

Le Grand Quevilly, le 5 Mars 2024

Objet : Convocation Détection/Sélection Jeunes
2023/2024 - Stage Sélection Départemental 10 - Masculins nés en 2010

Cher Ami Sportif,

Nous avons le plaisir de vous convoquer avec la Sélection de Seine Maritime des jeunes masculins nés en 2010, pour participer à deux stages de préparation à la compétition Inter-Comités et aux futures échéances de la détection territoriale normande. Ce stage aura lieu :

DIMANCHE 10 MARS 2024, à PORT JERÔME SUR SEINE

Gravenchon - Gymnase Virmontois, Rue Jean Cocteau

Rendez-vous 9h30 et fin vers **17h00 12h00**

Prévoir votre Pique-Nique pour le midi

(Voir liste au verso)

⇒ **POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS ...**

- **L'autorisation parentale**
- **L'autorisation de prélèvement** (en cas de contrôle anti-dopage)
- **L'attestation de carte vitale et de mutuelle** en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin et/ou des soins (une copie de ces documents est suffisante, pas besoin des originaux).
- **Un ballon (Taille 2)**
- **Une gourde (ou une bouteille d'eau) personnelle** avec vos Nom et Prénom(s) inscrits dessus
- **Des chaussures de sport propres** (éventuellement des claquettes pour les temps de repos)
- **Des affaires de sport** (survêtement, shorts, teeshirts...)
- **Des affaires de rechange et de toilette** (surtout lors des stages avec nuitée)

⇒ **POUR INFORMATION : PROGRAMME PREVISIONNEL**

NORMANDIE Avenir : Du 24 au 26 Février 2024 à GRANVILLE (pour les jeunes convoqués par la LIGUE)

Stage Sélection 10 : Dimanche 10 Mars 2024 (Matin) à PORT JEROME SUR SEINE

Stage Sélection 11 : Dimanche 24 Mars 2024 (journée) à TÔTES

INTER-COMITE INTER-TERRITORIAL : Samedi 30 et Dimanche 31 Mars 2024 à VERNON (27) - 14 joueurs uniquement

Toutes Les infos sur les stages et les listes des jeunes convoqués(e)s sont sur notre site : www.handball76.org

⇒ **ENCADREMENT SELECTION 76 MASCULINS 2010**

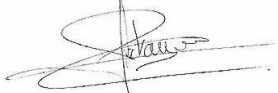
Référent : Valentin GLATIGNY ☎ 06 28 46 84 21 ✉ valentin.glatigny76@outlook.fr

Intervenant(s) : Nicolas CHERON ☎ 06 13 99 70 09

Merci de **confirmer votre participation (ou non)** auprès du référent de la Sélection ci-dessus.

Sportivement,

Patrick METAYER
Secrétaire Général
Référent ELU de l'ETD 76



Olivier CLERMONT
Conseiller Technique Fédéral 76
Coordonnateur Equipe Technique Départementale



Copie pour Info :

- J-L. LIGUORI - Président du Comité 76 HB
- F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- Ligue de Normandie de Handball
- F. PROUFF - CTS LNHB
- P. MAHE - CTF LNHB
- Les clubs Seinomarins

DÉTECTION/ SELECTION 76 MASCULINS 2010

STAGE SELECTION DEPARTEMENTAL 10 - Dimanche 10 Mars 2024 - 9h30/12h à GRAVENCHON

Référent pour ce stage : Nicolas CHERON ☎ 06 13 99 70 09

Nom	Prénom	Club	Date Naiss.	Taille	Latéralité	Poste
AUZOU	GABRIEL	ROUEN	16/02/2010	187	DROITIER	AR
BETTON	LUCAS	ALCL	04/02/2010	166	GAUCHER	
BERTRAND	NOAH	ROUEN	01/03/2010	173	DROITIER	PIV
COADOU	TITOUAN	AUFFAY-TOTES	11/03/2010	174	DROITIER	PIV
DUBOIS	YANIS	HBC EU	19/08/2010	172	DROITIER	AR
DUVAL	MARTIN	ST VALERY	31/05/2010	155	DROITIER	AIL
ELIOT	KALIS	ROUEN	08/02/2010	162	DROITIER	DC
EL KOUTALI	LENNY	ST VALERY	19/05/2010	156	DROITIER	DC
FERRIC	EZIO	BOLBEC	11/12/2010	162	DROITIER	GB
GRUN	NATHAN	DIEPPE	08/02/2010	158	GAUCHER	PIV
LE BERRE	NOAM	ROUEN	22/05/2010	175	GAUCHER	GB
LEJEUNE	CHOGAN	OISSEL	20/03/2010	155	DROITIER	GB
LINOT	HENRI	BIHOREL	10/01/2010	171	DROITIER	AR
MALGRAS	CHARLIE	ROUEN	13/06/2010	166	DROITIER	AIL
MERCIER	NOAH	GONFREVILLE	30/08/2010	155	GAUCHER	AIL
PERZO PIEL	HUGO	ROUEN	29/06/2010	160	DROITIER	GB
SIRACUSA	TEO	GONFREVILLE	20/05/2010	151	DROITIER	AIL
STALIN	LORENZO	DIEPPE	25/02/2010	160	GAUCHER	AIL
TANQUEREL	LEANDRE	ST VALERY	16/05/2010	158	GAUCHER	AR
VERBRIGGHE DE ROSA	SANDRO	OISSEL	31/01/2010	173	DROITIER	AR

Autorisation Parentale

A remettre sur place au responsable si les parents ne restent pas et nous laissent leur enfant

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ^{(2) (1)} :

Père, Mère, Représentant légal de ^{(2) (1)} :

Licencié(e) au club de Non Licencié(e)*

(*Pour les non licenciés, il sera établi une licence événementielle)

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball,
pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

Date :

Cadre à remplir

Lieu :

(2) Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;

(2) Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;

(2) Autorise mon enfant à venir et/ou à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame ⁽¹⁾ :

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON ⁽²⁾

L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Signature des parents
Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,
écrit de la main du signataire

(1) Préciser NOM et Prénom

(2) Rayer les mentions inutiles

NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement

RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.

Autorisation de Prélèvement

En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière ⁽²⁾ ;

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Pour Faire valoir ce que de droit

Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom

(2) Rayer les mentions inutiles

RAPPEL

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.